

## **CSA DE PROXIMITE DU 10/06/2025**

### **Point 5 – Bilan de la mise en œuvre des plans annuels visant à assurer le remplacement de courte durée**

**Objet :** Mise en œuvre de la continuité pédagogique et du remplacement de courte durée – 2024-2025

Vous trouverez ci-dessous les principaux éléments relatifs à la continuité pédagogique et au remplacement de courte durée (RCD).

#### **Situation de la continuité pédagogique et du RCD**

Au 12 mai 2025, **93,5 % des établissements avaient déposé leur plan RCD** sur la plateforme Colibris, contre 93 % lors de l'année scolaire 2023-2024. Trente-deux établissements n'ont pas encore transmis leur plan. Les 459 plans reçus ont été analysés par un comité de lecture composé de 30 inspecteurs (IEN ET-EG et IA-IPR) et de 18 chefs d'établissement.

L'analyse des plans RCD a été effectuée via l'outil Colibris, selon une grille d'évaluation structurée autour des six rubriques définies par la trame nationale du guide RCD :

- Objectifs du plan ;
- Diagnostic des besoins ;
- Actions engagées en faveur de la continuité pédagogique ;
- Modalités pédagogiques et éducatives de remplacement de courte durée ;
- Modalités de mise en œuvre du RCD ;
- Modalités d'évaluation du plan RCD.

Chaque rubrique a été positionné selon une **échelle en quatre niveaux** :

- 0 : non mentionné ;
- 1 : Des éléments génériques et applicables à tous les EPLE sont mentionnés ;
- 2 : Des aspects propres à l'EPLE sont mentionnés ;
- 3 : Des aspects propres à l'EPLE et à sa dynamique sont mentionnés.

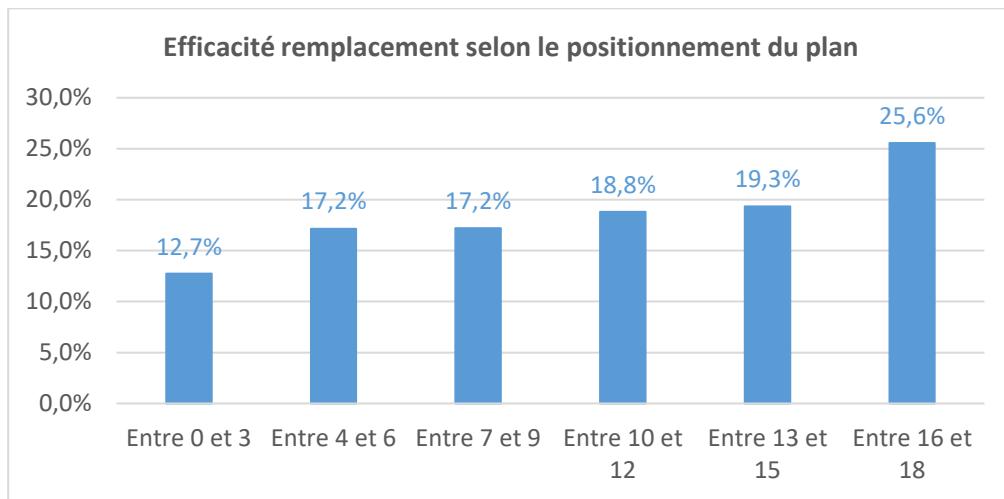
Ce premier travail d'analyse fait apparaître :

- une amélioration relative de la qualité des plans ;
- un investissement encore limité dans les actions en faveur de la continuité pédagogique ainsi que dans

les modalités éducatives et pédagogiques associées ;

- un renforcement progressif des modalités de mise en œuvre du dispositif.

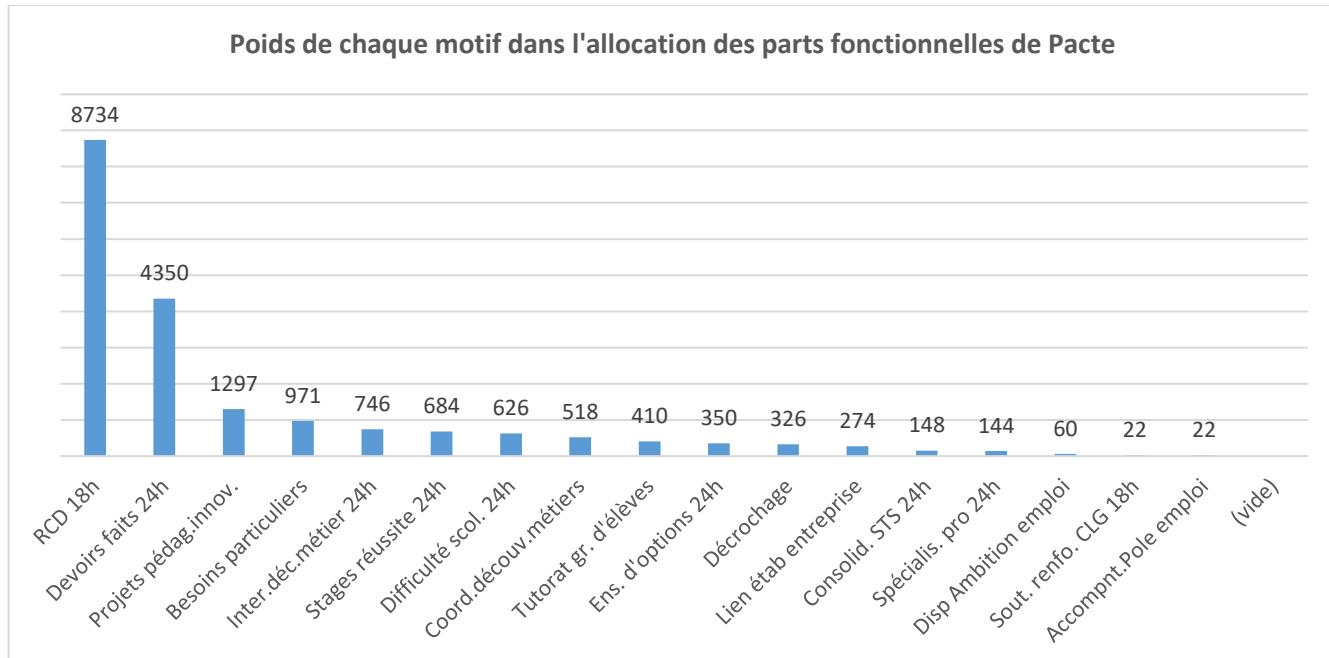
En outre, à l'échelle académique, il existe une corrélation entre le positionnement du plan lors de sa lecture (sur une échelle de 0 à 18) et le taux d'efficacité du remplacement :



Cette corrélation constitue une tendance générale. Néanmoins, certains plans classés entre les positions 0 et 3 présentent un taux d'efficacité du remplacement supérieur à 25 %, tandis que d'autres, situés entre les positions 16 et 18, affichent un taux inférieur à 10 %. L'analyse qualitative de ces derniers plans, enrichie des éléments de contexte fournis (taille réduite de l'établissement, service partagé, absence d'engagement dans le dispositif Pacte, etc.), permet de mieux comprendre les dynamiques locales et les stratégies déployées par les équipes pour garantir la continuité pédagogique.

## **Moyens**

Au 12 mai 2025, **8 734 parts fonctionnelles de Pacte ont été attribuées à la mission de remplacement de courte durée (RCD)**, faisant de celle-ci la mission la plus fréquemment choisie dans l'académie. Elle représente ainsi **44,4 % des parts de Pacte renseignées**, devant d'autres missions telles que les projets innovants, le soutien aux élèves ou encore le dispositif « Devoirs faits ».



Si le nombre de parts fonctionnelles de Pacte dédiées au remplacement de courte durée (RCD) est majoritairement alloué aux collèges en volume absolu, la proportion de ces parts y demeure inférieure à la

moyenne académique. Cette situation s'explique par une mobilisation particulièrement importante des parts fonctionnelles en faveur de la mission « Devoirs faits » dans ces établissements.

Au 5 mai 2025	Nombre de pactes RCD	Nombre total de pactes	Proportion de pactes RCD
Collège + SEGPA	4 904	11 630	42,2%
Lycée	1 743	3 666	47,6%
LP	1 983	4 233	46,9%
EREA	104	156	66,6%
Total	8 734	19 680	44,4 %

Par rapport à l'année scolaire 2023-2024, **l'utilisation des parts fonctionnelles de Pacte dédiées au RCD a connu une progression de 32,9 %**. Dans le même temps, l'ensemble des parts fonctionnelles de Pacte utilisées a diminué de 4,4 %, en raison d'une baisse significative de 22 % des parts mobilisées pour d'autres missions que le RCD.

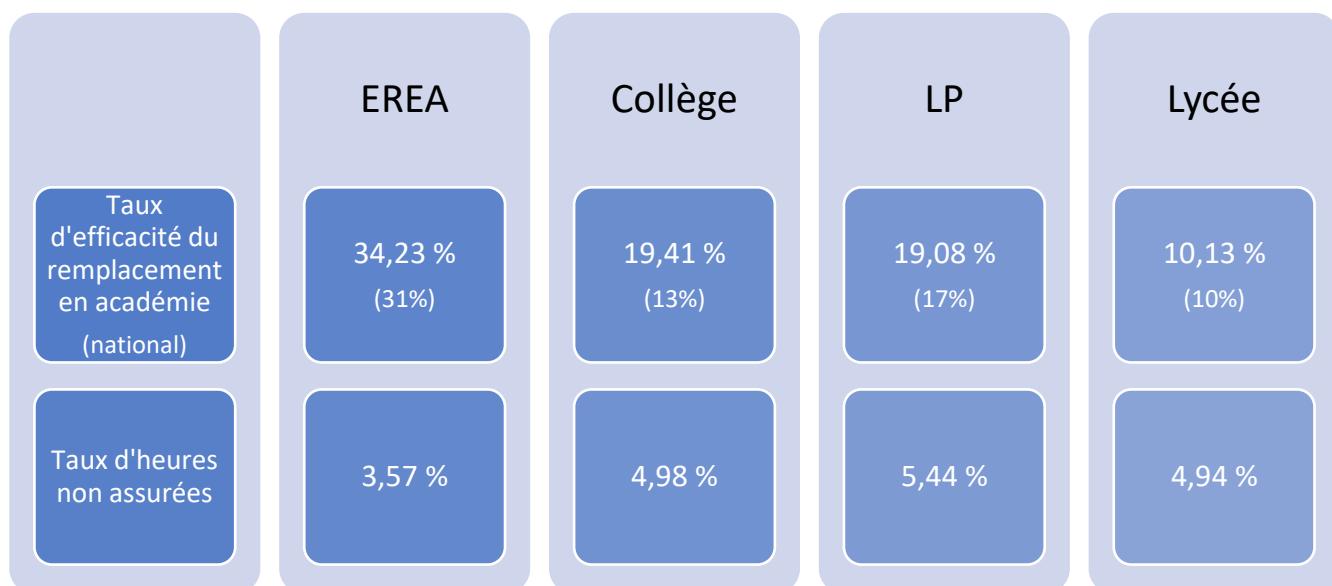
#### **Engagements, taux d'efficacité du remplacement et absences par motif**

Entre le 1<sup>er</sup> septembre 2024 et le 12 mai 2025, **le taux d'efficacité du remplacement de courte durée s'établit à 16,7 %** dans l'académie, soit un résultat supérieur de 4 points à la moyenne nationale (12,7 %) et en progression de 1,5 point par rapport à la même période de l'année scolaire précédente.

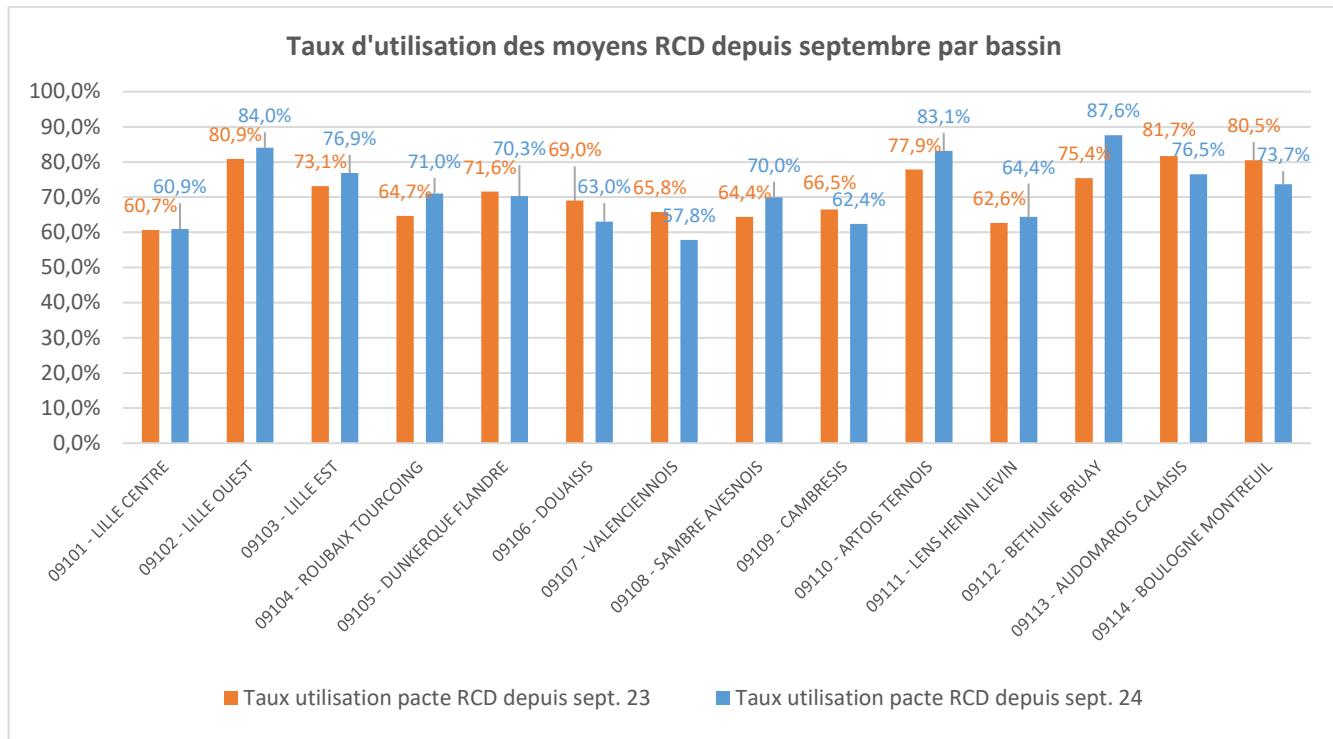
Sur cette même période, **95 % des heures de cours ont été assurées** dans l'académie.

**L'académie de Lille se positionne ainsi au 9<sup>e</sup> rang national** en termes de performance en matière de remplacement de courte durée et au 18<sup>e</sup> rang national en termes de taux d'heures non assurées.

Au 12 mai 2025, le taux d'efficacité du remplacement présente des variations selon les établissements. Néanmoins, en dehors des EREA, le taux d'heures non assurées demeure relativement stable, s'établissant autour de 5 %. Ce taux enregistre une diminution de 0,96 point par rapport à l'année scolaire 2023-2024.



Une disparité notable dans le taux d'efficacité du remplacement est observée entre les différents bassins. Plusieurs facteurs contextuels peuvent contribuer à cette variabilité, notamment la typologie des établissements concernés, ainsi que les possibilités offertes aux enseignants d'exercer des missions complémentaires dans l'enseignement supérieur, notamment en classes préparatoires ou à l'université.



Du 1<sup>er</sup> septembre 2024 au 12 mai 2025, la **santé reste le premier motif d'absence** et représente 34,8% des absences, soit 1,9 point supérieur au taux national.

Motifs	Répartition des absences	Taux d'efficacité
Accompagnateur/Pilote (action éducative)	15,2%	17,7%
Autres congés (congé mobilité, bonifié, annuel, administratif, récupération)	14,7%	15,3%
Concours	1,5%	21,3%
Convenance personnelle	2,9%	24,1%
En attente de motif d'absence	1,1%	8,6%
Évènement familial	8,0%	12,4%
Examens (élèves)	3,5%	13,6%
Fermeture de l'établissement ou intempérie	0,5%	1,9%
Fonctions électives	0,2%	23,9%
Formation	9,7%	20,9%
Raison de santé	34,8%	17,7%
Réunions pédagogiques (internes/externes)	4,7%	8,7%
Syndicat	3,1%	15,9%
Validation des acquis d'expériences	0,1%	50,1%

Par ailleurs, **98 % des remplacements ont été effectués par un enseignant**, un taux équivalent à celui observé au niveau national. Dans 57 % des situations, ces remplacements ont été assurés par un enseignant de la même discipline que celle de l'enseignant absent, soit un taux légèrement inférieur à la moyenne nationale, qui s'élève à 60 %.

